



Ville de Cerny

Essonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2025

Date de convocation : 10 janvier 2025	Nombre de conseillers en exercice :	23
Date d'affichage : 10 janvier 2025	Nombre de conseillers présents :	13
	Nombre de conseillers votants :	19

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi seize janvier, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Rémi HEUDE, 1^{er} Adjoint, à la suite de la convocation adressée le 10 janvier 2025.

Étaient présents : M. HEUDE, Mme MITTELETTE-ROUISSI, M. PRAT, Mme BARBERI, MM. LACOMME, VELAY, Mme MAUGERE, M. MIKOLAJCZAK, Mme EYHERABIDE, M. VUITRY, Mme VUITRY, MM. PIERROT, JACQUET

Mme Alexandra EYERABIDE est arrivée à 19h06 durant la lecture de la décision n° 31-2024-1.1

Ont donné pouvoir : Mme Marie-Claire CHAMBARET à M. François LACOMME
M. Olivier CARNOT à M. Rémi HEUDE
Mme Laurie FILLATRE à Mme Nadine-Françoise MAUGERE
Mme Cynthia TRIMBOUR à Mme Sylvie BARBERI
Mme Chrystelle LEPAGE à Mme Stéphanie MITTELETTE-ROUISSI
M. Erwan MERLET à Mme Joëlle VUITRY

Absents excusés : Mme Laetitia LAUTRU, M. Thomas FILLATRE, M. Bruno DUBOIS, Mme Marine DENOYER

A été désignée Secrétaire de séance : Mme Nadine-Françoise MAUGERE

N° 2025 / I / 3 – 1.1

Appel d'offres ouvert n° 24-02 relatif aux prestations de nettoyage des locaux communaux : Attribution du lot n° 1

VU le Code général des collectivités territoriales,
VU le Code de la commande Publique, notamment ses articles L.2120-1, L.2124-2, R.2161-2 à R.2161-5,

VU l'avis d'appel à la concurrence, relatif au marché n° 24-02 portant réalisation des prestations de nettoyage des locaux communaux, envoyé au support e.marchespublics.com pour une publication au BOAMP, au JOUE et sur le site <http://cc-val-essonne.e-marchespublics.com> le 22 octobre 2024,

VU les pièces du Dossier de consultation des entreprises du marché n° 24-02 relatif aux prestations de nettoyage des locaux communaux,

VU les procès-verbaux de la Commission d'appel d'offres qui s'est réunie les 3 et 9 janvier 2025,
CONSIDÉRANT le choix des membres de la Commission d'appel d'offres, en ce qui concerne l'attribution du lot n° 1 relatif au nettoyage intérieur de l'école élémentaire,

CONSIDÉRANT qu'il appartient aux membres du Conseil municipal d'autoriser Madame la Maire à signer le marché de prestations de service s'y rapportant, sous réserve que l'attributaire

présenti produise les pièces complémentaires telles que fixées dans le règlement de la consultation,
CONSIDÉRANT l'avis favorable des membres de la commission des finances réunis le 15 janvier 2025,
L'exposé ayant été entendu,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **À L'UNANIMITÉ**

AUTORISE Madame le Maire à signer les pièces du marché n° 24-02 relatif aux prestations de nettoyage des locaux communaux, avec :

Pour le lot n° 1 (nettoyage intérieur d'un établissement scolaire) : la Société ARCADE NETTOYAGE SA, dont le siège social est situé à PUTEAUX (92800), 28-30 rue Jean Jaurès, dans les conditions suivantes :

Montant forfaitaire annuel		Montant forfaitaire sur la durée du marché	
HT	TTC	HT	TTC
27 168,28 €	32 601,94 €	81 504,84 €	97 805,81 €

DIT que les dépenses seront imputées sur le budget de l'exercice budgétaire correspondant,

AUTORISE Madame le Maire à signer toutes pièces consécutives à cette décision.

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.

Pour Marie-Claire CHAMBARET
Maire de Cerny

Par suppléance,
Rémi HEUDE, 1^{er} Adjoint

